

« La Lucarne »

Juin 2010

Cette Lucarne est noire et jaune, loin de celle de Janvier colorée et gaie. Il fallait publier vite le compte-rendu de l'AG restitué dans sa richesse par Hervé de Féraudy, et faire des économies d'imprimeur. Mais comme Romain et Mélanie nous manquent ! Bonne lecture !

Préparée par Françoise Bastien et Yves Droulers et diffusée par des bénévoles de Limours, Orsay et Gif sur Yvette

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Mai 2010

Le Président Michel Enjalbert remercie le groupe de Morsang sur Orge, Gary et Philippe pour l'organisation de l'AG, remercie de leur présence les participants et particulièrement les salariés de SNL Essonne ainsi que les directeurs de SNL Hauts de Seine, et de SNL Paris, Anne Millot et Denis Laurent, du directeur de SNL Union Eric Amieux, de Marie Aude Vigneron chargée de la communication à SNL Union, de Paul Kutchukian, informaticien de SNL, transmet les excuses des présidents et directeurs des autres SNL départementales et de Prolog'ues et salue la mémoire de Thierry, salarié décédé en mars 2009.

En préambule, Michel Enjalbert souligne le contexte particulier de cette Assemblée Générale.

Cette AG ne peut être festive puisque nous avons dû licencier économiquement Romain, Lionel, Mélanie, Jean-Claude et Pierre. Départs douloureux pour eux, mais aussi pour tous les acteurs SNL. Une large part des débats sera consacrée aux difficultés financières révélées en 2010 et sur le plan de redressement adopté par le Conseil d'Administration.

Nos difficultés font aussi apparaître nos atouts : la réorganisation des tâches n'est pas simple mais l'implication des salariés, leur adhésion au projet SNL et la mobilisation de bénévoles permet à l'association de se concentrer sur l'essentiel en attendant de revenir, le plus tôt possible, à un effectif salarié suffisant.

En difficultés financières, l'Etat et les collectivités territoriales font des coupes dans les subventions. Mais ils doivent avoir des priorités, comme le Conseil Général de l'Essonne qui a concentré son aide sur les logements vraiment sociaux. Nous avons des arguments à faire valoir et même **une fierté** : savoir réaliser à des prix très bas l'accueil et l'accompagnement des personnes les plus fragiles et ce avec un taux de réussite de plus de 95 %.

Les règles changent, l'Etat pousse à la concentration des acteurs. Nous aurons à accueillir et soutenir des associations trop petites pour avoir l'agrément de construire des logements très sociaux. Et à l'inverse, peut-être devons-nous adosser la fragilité financière de SNL à des soutiens plus pérennes et des organisations plus solides.

Les Associations SNL se préparent à ces évolutions. Une réflexion commune est engagée pour mutualiser certaines activités et rendre plus efficaces les structures.

La vitalité de l'Association tient au nombre et à l'engagement de ses membres actifs et Michel se déclare confiant dans la capacité de SNL à relever les défis. Il invite chacun à présenter ses questionnements, ses idées, ses critiques tout au long de cette Assemblée Générale.

Rapport moral et d'activité

Chacun a pu prendre connaissance du rapport moral et d'activité et Gilles Ruaud préfère laisser la place aux questions, pour réserver le maximum de temps aux débats qui suivront. Avant de rendre la parole, il souhaite honorer le seul membre de SNL Essonne à avoir connu les différents statuts de notre association car il a été locataire, a travaillé à la réhabilitation et l'entretien des immeubles comme salarié de Maison Art Santé, a été membre actif en tant que bénévole du groupe d'Arpajon et enfin futur diplômé "Educateur Spécialisé" comme salarié de l'association depuis bientôt quatre ans. Gilles Ruaud demande à l'assemblée de saluer comme il se doit Séraphin Nsuanda.

En l'absence de questions, le Rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés (129) moins 5 abstentions.

Rapport financier

Compte tenu de l'information détaillée contenue dans la Lucarne de l'AG et pour laisser toute la place au débat le Trésorier souligne brièvement quelques points marquants du compte de résultats et du bilan de l'année 2009 :

Compte de résultats

- **Utilisation pour la dernière fois de la réserve CIAPI** (125 k€), qui permet la réduction du déficit 2009 de 163 à 38 k€. La disparition de cette réserve annonce la nécessité des mesures prises en 2010.
- **Suppression de la subvention (90 K€) de Procilia** : elle résulte d'une décision de l'Etat qui a privé de sommes importantes les collecteurs du 1% logement (devenu Action Logement) au 1^{er} semestre 2009. L'annulation de cette subvention n'a été connue que courant janvier 2010 et elle est supprimée également pour les exercices à venir.
- **Redressement URSSAF de 29 K€** correspondant à la taxe sur les transports due au Syndicat de Transports d'Ile de France (STIF). L'exonération de cette taxe ne s'applique qu'en cas de reconnaissance d'Utilité Publique (des démarches sont entreprises par SNL Union pour en bénéficier).
- **Impayés de loyers** : ils atteignent régulièrement 40 K€. Cette situation grève lourdement le budget ; **il est nécessaire de faire un gros effort tant du côté des bénévoles accompagnateurs que des TS pour réduire ce déficit.**

Bilan :

- **Fonds propres** en progrès grâce à la Fondation Abbé Pierre et à une forte croissance des dons internes à SNL Essonne. Les bénévoles ont su se mobiliser pour cette campagne 2009 qui a permis de collecter 159 K€ pour 139 K€ en 2008.
- **Fond de roulement** positif depuis 2006. Mais il est **fragilisé par l'augmentation du report à nouveau**, poste qui cumule les déficits des derniers exercices. Des mesures sont prises pour le résorber en l'étalant sur plusieurs exercices car le déficit prévisionnel 2010 va a priori très fortement le faire progresser.
- **Prêts long terme** : ils sont un outil qui permet d'assurer la trésorerie de notre association et lui évite d'avoir recours aux banques, dont les services sont très onéreux. **La faible rémunération proposée par les placements bancaires devrait permettre de les augmenter.**
- **Subventions des communes** ; des démarches sont en cours auprès de quasiment toutes les communes pour améliorer une situation très inégale : **Les GLS sont invités à entreprendre en temps utile des démarches auprès de leur commune. C'est aussi une opération de communication.**

Débat sur le Rapport financier

En réponse à deux questions du GLS de Palaiseau, il est répondu que le tableau annuel des subventions municipales est tenu à jour, comporte le nombre de logements concernés et permet donc de suivre l'évolution des dons, et qu'un argumentaire est prêt pour permettre aux GLS (avec l'appui du Trésorier si demandé) de préparer à la rentrée les demandes de subvention de fonctionnement.

Le GLS a pu obtenir que la subvention municipale soit portée de 4 000 à 7 000 € en 2010, grâce à des contacts avec les élus et l'administration municipale ; par contre le groupe d'Etréchy a vu l'annulation sans recours possible de la subvention annuelle de 200 € par logement accordée précédemment.

A une question du groupe de Crosne sur l'affectation du produit de la vente de 4 logements à la commune de Brétigny, il est répondu que les fonds ont été versés à PROLOG'UES et SNL Union, mais que les fonds propres versés par les bénévoles ont été restitués à SNL Essonne. Ils apparaissent en produit exceptionnel.

Daniel Lorenzi d'Etréchy propose que les groupes locaux s'appuient sur les Communautés de Communes pour faire passer leurs messages plus largement et demande des explications sur les postes de dépenses « honoraires » et « déplacements » qui ont dépassé le budget.

Il lui est répondu que la dépense en honoraires est liée à la personne supplémentaire devenue nécessaire pour la certification des opérations immobilières en cours et que les indemnités de déplacement avait été sous-estimées au départ.

Madame la commissaire aux comptes souligne le coût des avocats et frais d'huissier pour le recouvrement des loyers. Il faut donc développer l'effort interne pour le recouvrement des loyers.

Le GLS de Limours souligne l'efficacité de la campagne de dons réservés à l'investissement mais se demande si leur réorientation vers le fonctionnement n'aurait pas un effet d'aiguillon pour les Mairies en permettant de comparer leur subvention aux gestes directs des citoyens. Il est répondu que cette question est à l'étude au C.A..

A ce sujet Michel Enjalbert rappelle :

- L'appel spécifique à dons pour le fonctionnement : selon la manière dont la collecte marchera et son impact sur les apports de fonds d'investissement, on verra comment procéder. A ce jour, le produit de l'appel exceptionnel est de 13 670 €.
- l'appel à de prêts sans intérêt.
- la demande aux bénévoles de prendre contact avec les entreprises qui les emploient ou auprès desquelles ils ont des contacts et de les signaler au Siège. Les déductions fiscales pour les entreprises marchent aussi pour les dons pour le fonctionnement.

A une question sur la Souscription de parts sociales à Prolog'UES Etienne Primard et Denis Laurent répondent que ces souscriptions permettent à Prolog'UES de limiter les emprunts et les frais financiers, qu'il faut créer un lien entre les souscripteurs, les détenteurs de livret Agir et les SNLD et que les revenus sont répartis entre les SNLD

A l'occasion d'une question de Crosne sur le référencement de SNL dans les moteurs de recherche des Associations Solidaires, Eric Amieux informe sur les divers efforts d'élargissement de la notoriété de SNL.

A des questions sur la défaillance des subventions, leur prévisibilité et les économies préventives à réaliser, il est répondu que seul Procilia a annulé sa contribution en 2009, que SNL a suivi ses prévisions de dépenses, globalement, malgré quelques postes en dépassement, et qu'un outil de contrôle mois par mois a été mis en place. Le Trésorier reconnaît néanmoins qu'on aurait dû anticiper les effets de la disparition de la réserve CIAPI.

A une question sur le coût de l'entretien, il est répondu que c'est un poste sous surveillance permanente et que les choix ne sont jamais simples à faire. **L'appel est renouvelé pour constituer des équipes de bénévoles pour le petit entretien ce qui évite de faire appel à des équipes extérieures et diminue les coûts qu'ils impliquent.**

Certification des comptes

La commissaire aux comptes certifie que les comptes sont véritables et sincères et donnent une image fidèle de l'association. Elle rappelle le déficit d'exploitation et certifie l'accord des chiffres entre les différents comptes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des 129 présents ou représentés moins 4 abstentions.

L'affectation au fonctionnement du solde des fonds dédiés de la CIAPI est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.

Est adoptée à l'unanimité l'affectation au fond associatif des dons suivants : 114 344,20 € provenant des Mairies - 148 976,00 € provenant de la Fondation Abbé Pierre - 40 000,00 € provenant de la Fondation Bruneau - 60 000,00 € provenant de dons d'entreprise.

Est adoptée à l'unanimité l'affectation du résultat 2009 de 121 312,86 € en réserves d'acquisitions pour 159 126,99 € et 37 814,13 € en report à nouveau .

Débat sur la crise du début 2010

Il concerne les décisions prises en 2009, les perspectives à venir et d'abord celles de 2010.

Michel Enjalbert rappelle les faits : au déficit structurel s'ajoutent la perte des subventions amenées par Proclia, la suppression de la MOUS en 2010 et les incertitudes sur sa reconduction en 2011. Le déficit global prévisible pour 2010 est de l'ordre de 400 K€. Tous les scénarios envisagés par le CA pour faire face à ce déficit comportaient nécessairement des suppressions d'emplois. Finalement le bureau de mars a décidé de proposer 7 suppressions de poste dont 5 licenciements économiques, votées par le CA exceptionnel du 30 mars 2010.

Michel rend hommage au Directeur pour sa disponibilité et son humanité et remercie les personnels – le Directeur et les autres salariés – qui ont vécu et vivent encore dans la dignité des situations douloureuses. Gilles souligne que des salariés avaient proposé d'abandonner des primes et de diminuer leur salaire : cela a été refusé avec l'approbation du CA qui a réfléchi sur les économies possibles, les financements nouveaux, la réorganisation de l'équipe, les projets à venir : faut-il arrêter la production de logements une fois terminé le flux engagé ? Faut-il développer les logements permanents, développer le rôle de SNL comme simple bailleur ?

Les questions ont porté sur les licenciements, économies et mesures de redressement financier.

Les licenciements :

Q : Sur les 7 postes supprimés : combien de recrutements avaient été faits en 2009 ? combien sont encore prévus ?

R : Mélanie Demollière a été recrutée sur le poste de communication pour décharger Romain Barrier. Tous deux ont été licenciés. Un ouvrier d'entretien a été recruté conformément aux prévisions car moins coûteux que l'appel aux entreprises. Des départs ont été remplacés. Un recrutement est en cours comme soutien à l'équipe MOI, comme prévu depuis un an.

Q. : Y a-t-il eu des signaux d'alerte avertisseurs ?

R. : Oui, notamment quand nous avons utilisé les réserves CI-API. Mais nous n'avons peut-être pas eu la réaction adaptée. Il y a eu un excès de confiance conjugué au fait que nous ne pouvions envisager des licenciements.

Commentaire d'un bénévole à ce sujet : il reste préférable d'embaucher quand on pense qu'il y a une possibilité d'emploi sur un temps long, quitte à licencier : la personne concernée aura acquis une expérience et pourra la faire valoir.

Information supplémentaire : un plan de formation est en cours d'élaboration, par entretiens individuels.

Q. : Pourquoi l'AG n'a-t-elle pas entre les mains les organigrammes des personnels du siège d'avant et d'après les licenciements ?

R. : Le nouvel organigramme n'est pas encore au point car la nouvelle répartition des fonctions n'est pas encore fixée.

Q. : Les licenciements ont été très proches de l'AG. N'aurait-il pas fallu en débattre à l'AG ?

R. : Malgré leurs autres engagements, les administrateurs ont pris le temps d'élaborer des scénarios, de réfléchir et de débattre. Il est apparu que le plus rapide est le moins onéreux. Une fois les décisions prises, il fallait limiter au plus vite l'inquiétude chez les salariés et éviter le délitement de l'équipe. Le plan de redressement détaillé a été communiqué à tous les membres actifs, il est soumis au vote de l'AG et Michel Enjalbert remet son mandat d'Administrateur aux voix de l'AG.

Q. : Qu'en est-il des licenciés ? Où en est leur recherche d'emploi ?

R. : Jean-Claude et Pierre ont retrouvé du travail, Lionel intègre une formation en juin. Romain développe sa propre entreprise (www.siamgraf.fr), Mélanie hésite entre recherche d'emploi et recherche de formation.

Q. : Faut-il augmenter les appels à bénévoles pour venir travailler au siège ?

R. : **Ce qui est déjà effectif :** deux bénévoles viennent relancer les candidats directs à logements SNL pour suivre leur demande ; Jean-François Logié fournit un gros travail au siège ; Roger Astier (Palaiseau) refait un cadrage du site Internet ; **l'équipe formation poursuit son action (cf l'appel en fin de CR).** Un apport de main d'œuvre bénévole est possible et souhaitable mais seulement pour des missions précises, limitées dans le temps et sous l'autorité d'un salarié. Citons Françoise Bastien (la Lucarne), Bernard Lamarche (suivi des travaux), un architecte retraité, Bernard Tran Trung (Gif) pour les travaux... **il faut que le bénévolat soit provisoire ; sinon on prend le risque de faire appel à des bénévoles pour des postes qui conviennent à des salariés.** C'est un problème à la fois éthique et politique et c'est une question qui revient au CA. Pour l'instant, on est dans la survie, dans la reconstruction de SNL ; cela fait partie des options à prendre ou pas.

Les économies et les mesures de redressement financier .

Q. : Des restrictions de salaire ont-elles été envisagées ?

R. : Cela n'a pas été retenu, compte tenu de l'effort supplémentaire demandé aux salariés travaillant à effectif réduit.

Q. : 100 nouveaux logements en construction sont engagés : peut-on repenser globalement les engagements pour que les choses n'aillent pas plus mal ?

R. : La création de logements n'apporte pas de déficit, au contraire l'ingénierie rapporte. Ce point figure aussi au débat de SNL 2015.

Q. : Peut-on affecter une part des dons au fonctionnement ? Peut-on assouplir la règle qui consiste à ne les affecter qu'à la création de logements ?

R. : Comme il a déjà été dit, seul un appel exceptionnel à dons pour fonctionnement a été fait (4) pour l'instant. Tous les papiers diffusés mentionnent que les dons sont exclusivement réservés à la création de logements. Il faudrait donc rendre les choses explicites. Un point sera fait à la prochaine AG.

Q. : Quel travail est fait par SNL Union au niveau des Fondations ?

R. : Des partenariats s'initient, comme avec Eiffage.

Q. : Comment compte-t-on équilibrer le budget ?

R. : Le budget retenu présente un résultat positif en 2011 et 2012 et un redressement progressif du report à nouveau mais il restera encore négatif sur ces deux années. Les subventions la DDASS permettent de financer complètement le fonctionnement des pensions de famille. Le Conseil Général a besoin de SNL pour son Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD). Si la subvention de Maîtrise d'Ouvrage ne revient pas dans sa totalité, on pourra peut-être, pour la création de logements, facturer l'ingénierie qui ne serait pas subventionnée. Mais cela renchérirait les logements.

Q. : Peut-on envisager de monter une section de SNL « bailleur professionnel » qui apporterait ses bénéfices à SNL Essonne ?

R. : Cela a déjà été étudié, la réflexion doit être poursuivie.

Q. : Peut-on relever les loyers des locataires qui acquièrent plus de ressources ?

R. : Les ressources sont prises en compte par le calcul de l'APL. Les logements sont conventionnés et nous sommes contraints. On revient au problème des logements durables.

Q. : Peut-on réduire le patrimoine en cédant une partie des logements, ceux qui sont difficiles à assumer ?

R. : C'est difficile car les logements appartiennent à SNL-Prologues et non aux SNL départementales. Il faudrait trouver un acquéreur de parts de SNL-Prologues. De plus, passer des logements dans le domaine privé résout peut-être les problèmes de SNL mais pas ceux des familles !

Q. : Comment réactiver auprès des locataires un souci de leur logement, une prise en compte de son entretien ?

R. : On voit en effet une évolution depuis 2 ou 3 ans. On met en place des « pénalités » ou contributions à une partie des surcoûts associés aux dégradations. SNL ne facture pas au prix coûtant. La contribution est évaluée par les accompagnateurs bénévoles et les travailleurs sociaux, jamais par le siège.

Autres questions

Q. : Quel effort doit-on faire pour communiquer davantage sur SNL, à condition d'être soi-même informé ?

R. : La communication locale est de la responsabilité du GLS (Groupe Local de Solidarité).

Q. : Aujourd'hui on élabore le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : une réflexion est menée sur le problème de l'habitat. Il faut être associé à cette réflexion.

R. : Prologues et SNL sont associés à cette réflexion.

Q. : Le questionnaire sur la « parole aux locataires » : la question sur la confiance qu'ils ont dans les accompagnateurs a mis mal à l'aise, elle a même été jugée blessante. Il aurait fallu consulter les bénévoles sur ce questionnaire.

R. : L'essentiel était de connaître le ressenti réel des locataires. Le traitement des réponses doit être statistique et non nominal. Le questionnaire a été préparé par 4 salariés et 4 bénévoles.

Vote sur les décisions et le plan de redressement : le plan de redressement est approuvé par l'unanimité des présents et représentés moins 7 abstentions.

Renouvellement du CA :

Nouveaux candidats : Nicole Laouenan (St Pierre du Perray) Bruno Rouy (Lardy)

Se représentent : Jean Anastassiades, Yves Droulers, Michel Enjalbert, et Jean François Logié

Résultat du vote (127 participants) : Nicole Laouenan : unanimité des votes exprimés - Bruno Rouy : Unanimité moins 1 voix - Jean-François Logié : Unanimité moins 3 voix - Yves Droulers : Unanimité moins 2 voix - Françoise Diener : Unanimité moins 2 voix - Jean Anastassiades : Unanimité moins 2 voix - Michel Enjalbert : Unanimité moins 3 voix.

La qualité d'observateur pour Daniel Lorenzi et Hubert de Crécy ne nécessite pas de vote.

Nouveau Conseil d'Administration et Bureau élu le 9 juin 2010

- **Président :** Michel Enjalbert
- **Vices Présidents :** Françoise Diener, Yves Droulers
- **Trésorier :** Jean-François Logié
- **Trésorier Adjoint :** Bruno Rouy
- **Secrétaire :** Hervé de Féraud
- **Secrétaire Adjointe :** Françoise Brideron

Administrateurs : Jean Anastassiades, François Henry-Amar, Nicole Laouenan, Chantal Pénarguear, Gian-Carlo Zanni

L'Appel aux responsables Départementaux, Etat et Conseil Général (cf. page7) est adopté à l'unanimité

Etant donné l'heure et avant de clôturer l'Assemblée, Michel Enjalbert propose une assemblée générale exceptionnelle en Novembre dédiée à la réflexion 2015. Cette proposition est approuvée.

Formation des bénévoles "Accueillir et écouter" :

jeudi 14 et vendredi 15 octobre, de 9h à 17h,
à Marolles, 24 rue de l'Alun,

par Madame Spitz Ernotte de **bénévolat formation.**

Le nombre de places est limité à 15 et nécessite la présence durant ces deux jours, car il s'agit d'un travail en petit groupe, basé sur l'implication des participants.

Ne laissons passer cette occasion, pour nous-mêmes et pour les familles que nous accompagnons.

Aussi, pour permettre au plus grand nombre de GLS de profiter de cette formation, nous suggérons la participation d'un ou deux membres par groupe. S'il reste des places nous vous recontacterons.

Merci de bien vouloir vous inscrire, dès maintenant, et avant le 12 juillet, auprès de:

Hubert de Crécy : hdecrecyris@gmail.com ou 14 b av. du vieux cèdre 91130 Ris-Orangis, ou 01 60 77 75 43

ou M-F de Feraudy : mf.deferaudy@orange.fr, ou 44 av. d'Orsay 91120 Palaiseau, ou 01 60 10 23 8

INFORMATIONS DIVERSES

Calendrier 2010 - 2011

4 dates importantes dont 3 dès le premier trimestre de la rentrée sont à retenir dès maintenant :

Samedi 9 Octobre 2010 : Assemblée Générale d'Orientation SNL Union

Jeudi 21 Octobre 2010 : Réunion Bénévoles Salariés sur la vie de SNL Essonne

Samedi 6 Novembre 2010 : Assemblée générale d'Orientation SNL Essonne

Samedi 28 Mai 2011 : Assemblée Générale Statutaire SNL Essonne

APPEL aux responsables départementaux de l'Etat et du Conseil Général

voté à l'unanimité par l'AG

Notre association qui assure des missions de continuité de service public pour le logement de personnes défavorisées a vu ses ressources financières de fonctionnement diminuer considérablement, à tel point que nous avons été contraints de procéder à un plan de suppression de postes comprenant des licenciements économiques.

Dans le même temps, les pouvoirs publics et des associations nous incitent à créer davantage de logements pour répondre à des besoins croissants. Continuer à créer autant de logements voire plus ne paraît pas impossible, mais cette « fuite en avant » conduirait, dans les conditions actuelles, à un déficit d'exploitation qui mettrait en péril la survie de notre association.

Devrons-nous stopper les créations de logements ?

Devrons-nous cesser d'accueillir les personnes les plus défavorisées ?

Devrons-nous transformer les contrats d'occupation temporaire en baux de droit commun et ne plus accueillir qu'une vingtaine de nouveaux ménages par an au lieu de 120 actuellement sur les 1 200 dossiers que nous recevons des MDS ?

Nous ne le souhaitons vraiment pas. Nous réfléchissons à une meilleure efficacité de notre part, mais la réponse dépend principalement de l'adéquation des subventions de fonctionnement aux coûts réels de nos missions. C'est pourquoi l'Assemblée Générale de SNL Essonne, réunie le 29 mai 2010 vous lance unanimement cet appel collectif pressant :

Accordez nous les moyens de continuer à remplir nos missions.

Vous souhaitez aider financièrement l'Association dans ces moments difficiles.

- souscrivez un prêt sans intérêt pour assurer la trésorerie sans recours à l'emprunt bancaire. Ce prêt sur 3 ans - ou sur 9 ans, plus rassurant pour nos financeurs – est remboursable en cas de besoin.
- faites un don qui sera affecté aux dépenses de fonctionnement pour ces circonstances exceptionnelles. Indiquez au dos du chèque « pour les dépenses de fonctionnement »
- -vous êtes salarié d'une entreprise que nous pourrions contacter pour qu'elle profite de déductions fiscales en aidant SNL, faites vous connaître auprès de : Hervé de Féraudy herve.deferaudy@orange.fr tel :01 6010 23 86
- -Vous connaissez particulièrement un élu dans votre commune, assurez vous auprès de votre responsable de GLS et/ou Jean-François Logié, Trésorier de SNL91 que la commune a versé à SNL une subvention de fonctionnement. Si ce n'est pas le cas entrez en contact cet élu pour faire la promotion de SNL et tenter d'obtenir une subvention.

Vous pouvez nous aider dans les travaux suivants :

Mise en relation avec des personnes habitant Linas : Bientôt des logements SNL à Linas. Mais aucun bénévole SNL actuellement. Qui connaît des habitants de cette commune qui pourraient nous faire rencontrer des personnes soit bien insérées dans les milieux associatifs soit sympathisantes de SNL ?

Mise à jour des candidatures : Prendre contact avec les demandeurs de logement SNL non soutenus par une assistante sociale pour qu'ils n'oublient pas de renouveler leur demande tous les 6 mois. Lieu : Au siège, une à deux fois par mois. Il s'agit de renforcer l'équipe actuelle de 3 bénévoles.

Formation des bénévoles : Participer à une petite équipe pour concevoir et/ou organiser des formations pour les bénévoles.

Référente : Marie-Françoise de Féraudy

Lucarne et documents de communication : Participer à la conception ou la réalisation des Lucarne et autres documents de communication: comité de rédaction et/ou écriture d'articles et/ou interviews et/ou illustrations et/ou relecture... Il s'agit d'étoffer l'équipe actuelle.

Référent : Yves Droulers

Annuaire de compétences : Seul(e) ou à plusieurs, constituer et mettre à jour un annuaire de bénévoles ou sympathisants SNL acceptant d'apporter leurs compétences ponctuellement ou de façon régulière

Pour tous renseignements et candidatures :

Gilles Ruaud gilles.ruaud@snl-essonne.org -01 69 58 77 58

Michel Enjalbert michel.enjalbert@laposte.net -06 37 78 10 81

Appel : les assemblées générales sont traditionnellement organisées, avec l'assistance du siège si nécessaire, par un Groupe Local. Que ceux qui souhaitent accueillir la prochaine assemblée, le 28 mai 2011, se fassent connaître auprès du Conseil d'Administration ou de Gilles RUAUD. Merci d'avance.